



Étudiant chinois frais supplémentaires

Par **claire**, le **03/03/2010** à **21:21**

Bonjour, rnj'ai dans ma classe 10 étudiants chinois, en décembre l'école a demandé aux étudiants chinois de payer des frais supplémentaires de 3000 eur. un des étudiant, avant de régler cette somme a demandé les raisons de ces frais supplémentaires et non prévus dans sa convention. sans justificatifs il refuse de régler cette somme qu'il considère comme abusive. rnil a peur d'être face à un trafic de diplomes contre rémunération. rnaujourd'hui, le responsable de la formation a menacé cet étudiant de contacter l'ambassade pour le faire exploser et de contacter le service juridique. rnje me demande quels sont les recours pour cet étudiant travailleur et sérieux. rnpeut-on laisser l'école lui demander des frais supplémentaires sans que cela ne soit prévu dans son contrat? rnet si cette école qui a déjà été poursuivie pour une affaire de vente de diplome aux étudiants chinois à Toulon, ne faisait pas la même chose à Tours? rncomment se battre pour obtenir ce diplome sans se faire extorquer?